

Edité le : 10/11/2020:1632

Document n° 1

DEMANDE D'AMÉNAGEMENT D'ÉPREUVES

Numéro d'inscription :

Filière :

Nom Prénom :

Autres Prénoms :

Adresse :

Commune :

Pays :

Code postal :

Téléphone portable :

Téléphone :

E-mail :

Etablissement fréquenté :

Demande à bénéficier d'aménagement d'épreuves, conformément aux dispositions de la circulaire n°2015-127 du 3 août 2015 relative à l'organisation des examens et concours de l'enseignement scolaire pour les candidats présentant un handicap ainsi que des articles L-112-1 à L112-5, D351-27 à D351-31 et D112-1 à R112-3 du code de l'éducation.

**Description par le candidat des aménagements dont il souhaite bénéficier
pour chaque type d'épreuve**

(Épreuves littéraires, scientifiques, orales, pratiques, etc)

**Cette description n'engage en rien les concours, seuls décisionnaires
des mesures d'aménagements accordées.**

A remplir obligatoirement

Je m'engage à transmettre mon dossier COMPLET au plus tard le 19 janvier 2021 comprenant soit :

l'avis du médecin désigné par la CDAPH au plus tard le 19 janvier 2021

OU

le dossier médical de moins d'un an, afin de permettre au médecin référent du [SCEI] d'établir l'avis médical, au plus tard le 19 janvier 2021

Signature du candidat :